

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8636>

# **Mobilisation grandissante contre le fichier Edvige, l'Elysée intervient**

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mardi 9 septembre 2008

---

**Spyworld Actu**

---

L'Elysée a tenté mardi la carte de l'apaisement sur le fichier Edvige, Nicolas Sarkozy demandant à la ministre de l'Intérieur "d'ouvrir rapidement une concertation" face à la vague de protestations que suscite ce fichier policier, tandis que Michèle Alliot-Marie a proposé "une loi" garantissant les libertés publiques.

L'Elysée a indiqué à l'AFP que le président Sarkozy avait demandé à Mme Alliot-Marie d'"ouvrir rapidement une concertation" qui devra être "suivie de décisions pour protéger les libertés".

Le fichier Edvige (pour "exploitation documentaire et valorisation de l'information générale"), institué par un décret paru le 1er juillet, permet une large collecte d'informations "à caractère personnel" sur toute personne "susceptible de porter atteinte à l'ordre public", dès 13 ans, ainsi que sur les responsables politiques et syndicaux.

Selon une source proche du dossier, pourraient être "évacués" du fichier les renseignements concernant l'orientation sexuelle et la santé des personnes.

De même source, "l'opportunité" de ficher "les personnalités" est également "largement mise en cause".

Parallèlement, Mme Alliot-Marie a déclaré mardi sur RTL : "les libertés publiques relèvent souvent de la loi. J'ai un certain nombre de lois en préparation et nous pourrions inscrire ces garanties (protégeant les libertés publiques) dans la loi".

Plus tôt dans la journée et alors que les opposants ont appelé à accentuer la mobilisation, notamment le 16 octobre pour la Sainte-Edwige, la ministre s'était dite prête à accorder "le droit à l'oubli" pour les mineurs recensés dans le fichier dès lors qu'ils n'auraient pas commis d'infraction au bout d'un certain temps. Ce geste répond à une demande de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil).

Au contraire de l'ancien fichier des Renseignements généraux (RG) qu'il remplace, Edvige permet de recenser les mineurs dès leur âge de responsabilité pénale (13 ans) et centralise des données informatiques, là où les anciennes fiches RG étaient collectées au niveau départemental et sur papier.

Le 1er juillet est également paru un décret instituant un autre fichier, secret-défense celui-là, baptisé Cristina (pour "centralisation du renseignement intérieur pour la sécurité du territoire et les intérêts nationaux") et mis à la disposition des services policiers antiterroristes.

L'UMP a demandé lundi de ne pas "caricaturer" le débat et le Premier ministre François Fillon a rappelé à l'ordre le ministre de la Défense Hervé Morin, qui a dit se "poser un certain nombre de questions".

L'opposition, gauche et Modem, les centrales syndicales, les organisations de défense des droits, ont réclamé le retrait d'un fichier symbole d'une "société du flicage", selon le leader de la CGT, Bernard Thibault.

Le bureau national du PS a estimé mardi soir que le "début de changement de pied du gouvernement ne répond pas du tout à ce qui est dénoncé" par les opposants à ce dispositif.

La présidente du Medef Laurence Parisot a demandé des "explications", exprimant des réserves entendues dans la majorité, également chez la secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme Rama Yade.

## Mobilisation grandissante contre le fichier Edvige, l'Elysée intervient

---

Mais les douze organisations du collectif "Non à Edvige" (LDH, CFDT, CGT, Aides...) ne désarment pas. "Nous continuons de demander très fermement le retrait pur et simple" du fichier, a assuré Hélène Franco, du Syndicat de la magistrature.

Une pétition en ligne avait recueilli mardi 130.000 signatures pour l'abandon d'Edvige. Des recours en annulation d'Edvige et Cristina ont été déposés devant le Conseil d'Etat, qui doit rendre sa décision à la fin de l'année.

*Post-scriptum :*

<http://fr.news.yahoo.com/afp/200809...>